

# Énoncé de politique du ministère de l'Éducation

## Alliances estudiantines pour la diversité sexuelle et de genre dans les écoles de la Saskatchewan

Numéro : N<sup>o</sup> GSD 2015

**Autorisation** : Le présent énoncé de politique, concernant les enfants et les adolescents, a été élaboré conformément aux droits et responsabilités exprimés dans les documents juridiques et les documents d'aspirations énumérés ci-dessous.

### Documents juridiques

- La *Charte canadienne des droits et libertés* (article 15)
- La *Loi canadienne sur les droits de la personne* (article 2)
- Le *Code criminel* du Canada (paragraphe 318(4) et article 718.2)
- Le *Code des droits de la personne de la Saskatchewan*
- La *Loi sur l'éducation de la Saskatchewan*

### Documents d'aspirations

- La *Déclaration universelle des droits de l'homme* (articles 1, 2 et 3)
- La *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* (articles 2, 11, 15, 24 et 31)
- La *Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant* (articles 2, 15 et 19)

Conformément à l'esprit de ces documents, le gouvernement de la Saskatchewan s'oppose à toute forme de préjudice, d'intimidation et de discrimination fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre, réelle ou perçue, des élèves et/ou des enseignants.

### **Intention**

Le gouvernement de la Saskatchewan s'engage à garantir des milieux scolaires sécuritaires, où tous les élèves se sentent intégrés, protégés et respectés.

L'approche « L'élève avant tout » a pour objectif de soutenir chacun d'entre eux sans exception et à subvenir à leurs besoins. Subvenir aux besoins de tous les enfants et adolescents de la Saskatchewan est une responsabilité partagée. Le ministère de l'Éducation offre les programmes, les cadres stratégiques, les lignes directrices et les fonds nécessaires pour soutenir les écoles, tandis que les conseils scolaires élaborent des politiques à l'intention des divisions scolaires.

Les divisions scolaires créent des politiques visant à protéger les droits, la sécurité et les libertés des élèves. Il est important que les divisions scolaires évaluent et mettent à jour régulièrement les politiques en vigueur pour que ces dernières tiennent compte de la sécurité et de l'acceptation des élèves, de leur diversité sexuelle et de genre, ainsi que de leurs alliés.

Nous encourageons les divisions scolaires à élaborer des politiques claires en matière de sécurité à l'école. Ces politiques doivent explicitement faire mention des alliances, des groupes ou des clubs d'élèves qui souhaitent se soutenir les uns les autres et créer des lieux sécuritaires, bienveillants et inclusifs à l'intention des élèves, de leur diversité sexuelle et de genre, ainsi que de leurs alliés. Ces alliances ont aussi pour effet de créer des milieux accueillants et respectueux qui luttent contre l'hétérosexisme, l'homophobie et autres formes connexes de discrimination. La terminologie utilisée dans le libellé des politiques devrait comprendre expressément les mots « lesbienne, gai, bisexuel, transgenre, allosexuel, hétérosexuel, bispirituel et en questionnement », afin d'englober tous les élèves. Ceux-ci ne seront, d'ailleurs, aucunement tenus de dévoiler leur orientation sexuelle ou leur genre dans le cadre de leur participation à une alliance.

Une alliance ou un club devrait être désigné par les élèves eux-mêmes.

### Énoncé de politique

Le ministère de l'Éducation encourage et soutient les discussions des divisions scolaires, l'élaboration de politiques et les pratiques scolaires sécuritaires pour tous les élèves.

Le Ministère s'attend à ce que toutes les divisions scolaires répondent de façon positive aux demandes des élèves visant à fonder une alliance estudiantine pour la diversité sexuelle et de genre dans leur école.

Dans le cas où la demande d'un élève voulant fonder une alliance serait refusée, le Ministère collaborera avec la division scolaire afin de s'assurer que l'on répond aux besoins de tous.

**Définitions :** Voir le document à l'appui, *Deepening the Discussion: Gender and Sexual Diversity*, notamment les définitions visant à soutenir les échanges professionnels (« Definitions to Assist in Professional Discussions »).

### Autres ouvrages de référence

Le ministère de l'Éducation prépare actuellement un document d'appui complet, qui sera affiché en ligne, afin d'aider les divisions scolaires à créer des milieux sécuritaires et accueillants pour tous les élèves et à répondre aux besoins de la diversité sexuelle et de genre des élèves. Le document comprendra des précisions sur la façon dont ces derniers peuvent instituer une alliance estudiantine pour la diversité sexuelle et de genre avec l'aide d'un adulte de confiance. Le Ministère avisera tous les partenaires lorsque cette ressource sera disponible.

Pour obtenir des ressources complémentaires, veuillez consulter le site Web [I am Stronger](#) (en anglais).